je l'ai déjà prévenu dans le couloir. Le ministre pourrait-il demander à son collègue, le ministre des Transports, d'étudier la possibilité de faire du monument élevé à la mémoire des marins marchands des deux guerres mondiales, et situé à l'extrémité sud-est de Halifax, un phare pour la navigation, afin d'empêcher que cette lumière s'éteigne à tout jamais. Je fais cette demande parce que l'association privée d'anciens combattants qui s'en occupe n'est plus en mesure d'acquitter les frais de service.

L'hon. Donald S. MacDonald (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, je remercie le député qui a bien voulu m'éclairer sur ce sujet.

## LA LOI SUR LA CONVENTION CONCERNANT LES OISEAUX MIGRATEURS

LES NÉGOCIATIONS AVEC LES É.-U. AU SUJET DES DROITS DE PÊCHE ET DE CHASSE DES AUTOCHTONES

M. Thomas S. Barnett (Comox-Alberni): Monsieur l'Orateur, le 9 février, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a pris note d'une question que j'ai posée au sujet des négociations avec les États-Unis à propos des modifications à apporter à la loi sur la Convention concernant les oiseaux migrateurs pour reconnaître les droits primitifs des populations autochtones. J'espère que le ministre a une réponse à me donner aujourd'hui car il se peut qu'il ait lu dans les journaux que la question devenait de plus en plus controversée.

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député a posé la question et peut-être devrait-il donner au ministre l'occasion de répondre.

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, des entretiens préliminaires ont eu lieu il y a deux ans, au niveau des fonctionnaires, avec les États-Unis. Mais, depuis lors, il n'y a pas eu de véritable échange de vues. A l'automne dernier, le Canada s'est efforcé de reprendre les entretiens, mais, en raison des changements intervenus à cette époque parmi les hauts fonctionnaires du secrétariat américain à l'Intérieur, aucun engagement précis n'a pu être pris quant à une rencontre. Aussi n'est-il pas possible d'indiquer, à l'heure actuelle, quand les entretiens pourraient reprendre.

## LA FISCALITÉ

LA PRÉSENTATION DU PROJET DE LOI VISANT LA RÉFORME FISCALE

[Français]

M. Henry Latulippe (Compton): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre des Finances.

A-t-il l'intention de présenter bientôt son projet de loi sur la fiscalité et de préciser quelle réforme fiscale il entend proposer, vu l'incertitude dans laquelle se trouvent les investisseurs, de même que les détenteurs de capitaux étrangers, ce qui a pour conséquence de les empêcher d'investir davantage au Canada?

[M. McCleave.]

[Traduction]

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, j'ai indiqué à la Chambre à quel moment je compte pouvoir présenter une mesure législative sur la réforme fiscale.

## LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LE PROJET DE MAINMISE ÉTRANGÈRE SUR LA HOME OIL —LA QUESTION DE LA LETTRE D'INTENTION

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): En l'absence du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, je voudrais demander au premier ministre si l'un de ses collègues aurait fait demander aux dirigeants de la société Brown et de la société Ashland de réserver un traitement confidentiel à la lettre d'intention datée de janvier concernant le contrôle de la société Home Oil.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je n'en sais pas plus à ce sujet que ce qu'a dit le ministre à la Chambre en réponse à la question qui lui a été posée il y a un jour ou deux.

M. Stanfield: Monsieur l'Orateur, la question est importante et doit faire l'objet d'un débat ce soir. Le ministre a dit être au courant de l'entente, qui n'a pas été rendue publique. Le bruit court que le gouvernement a demandé aux intéressés de ne pas en parler. Vu l'importance de la question, le premier ministre ou un porteparole du gouvernement pourrait-il apporter des éclaircissements à ce sujet? Ma question est fondée aussi sur le fait que d'autres spéculateurs faisaient entre-temps des transactions visant les actions de ces compagnies.

## L'INDUSTRIE

LES BOIS—LE RÉGIME FISCAL ET LA MAINMISE AMÉRI-CAINE SUR LES EXPLOITATIONS CANADIENNES—LES RÉPERCUSSIONS DU DÉBLOCAGE DU DOLLAR

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Finances. A-t-il reçu d'autres instances hormis celles de l'Association canadienne des marchands de bois ou a-t-il pris connaissance du rapport de la réunion de cette association prétendant que le régime fiscal du Canada, notamment en ce qui concerne les droits de succession, est conçu tout particulièrement pour encourager le rachat des commerces canadiens de bois par les Américains?

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, je n'ai pas vu ce rapport.

L'hon. M. Lambert: Les marchands de bois de construction ont-ils présenté au ministre des revendications comme quoi, depuis que le dollar canadien est flottant, il leur en a coûté quelque 50 millions de dollars jusqu'ici